



DECLARATION LIMINAIRE CTL DU JEUDI 12 MARS 2015

Madame La Présidente,

Il avait dit “ mon ennemi est la finance ” dans l’une de ses incantations les plus notables en pleine campagne à la présidence...que diable n’avions nous pas compris ! personne n’aurait imaginé qu’il s’agissait de la finance publique...des Finances Publiques...François Hollande et ses collaborateurs dont vous êtes Madame la Présidente, ont de toute évidence, un ennemi, c’est notre administration ! Même Sarkozy n’avait pas osé le faire...jamais cette belle administration des finances publiques n’avait été la proie de tels prédateurs...

L’imagination est sans limite, le cynisme sans comparaison et les attaques sans précédent...Baisse drastique des effectifs, fermetures de trésoreries, diminutions des moyens de fonctionnement, abandon des missions.... Et aujourd’hui, une nouvelle arme est dégainée : La restriction généralisée des accès à nos services...les funérailles s’éternisent et les fossoyeurs se félicitent, la CGT est prise en otage de votre monologue social et ne peut que déplorer votre empressement à obéir.

Vous le savez, Madame la Présidente, la fermeture de nos services au public est un recul inadmissible...les ardents défenseurs de la charte Marianne ferment leurs portes au public !!! Il est remarquable qu’aucune gêne ne soit occasionnée par deux choix aussi contradictoires ! L’usager est choyé quand il s’agit de Marianne. Mais on s’en contre fiche quand il s’agit de l’abandonner à la porte close d’une administration ...Comprenez la difficulté que nous rencontrons quand il s’agit de dialoguer avec des décideurs aussi dénués de bon sens...

La CGT a bien lu votre argumentaire, il s’apparente à une farce de mauvais goût. Vous laissez entendre que l’ouverture au public est une contrainte, la CGT vous rappelle que celle-ci est d’abord une mission. Nous avons bien conscience que dans le cadre d’un monologue, la sémantique ne revêt que très peu d’importance! Mais vous avouerez que votre promptitude à transformer nos missions en contraintes, ajoutée à votre volonté de supprimer radicalement ces contraintes sont grotesques...

Le second argument un peu plus nébuleux insiste sur une mise en adéquation entre le public reçu et la mobilisation quant à la tenue de la caisse...c’est un peu comme la limitation de vitesse au code de la route...si vous limitez la vitesse à zéro km/h, les accidents disparaissent...Ici, la caisse est fermée, le public ne vient pas...CQFD, l’adéquation est en effet atteinte...Mais cette adéquation n’a jamais été un objectif ou alors...Il faudra prévoir une fermeture totale des services pour l’atteindre définitivement.

Enfin, l'expérience comme alibi pour clore le tout... Le tout, dites-vous sans générer de difficulté excessive pour l'utilisateur..., pour une fois, notre organisation syndicale apprécie votre clairvoyance quant à la difficulté supposée de l'utilisateur... excessive avez vous ajouté...sur ce sujet, il est beaucoup plus difficile de saisir la nuance mais surtout personne ne connaît l'instrument de mesure qui vous permet de quantifier l'excès ou non de la difficulté d'un utilisateur.

Il est évident que la mise à mal de vos arguments était un exercice facile...tant ils sont friables... Avez vous encore dû vous efforcer d'inventer des alibis à l'inintelligible ? Ces fermetures ont été décrétées, elles sont intolérables et ne sont que le fruit de la volonté d'éloigner le service public de l'utilisateur...le tout pour des motifs qui échappent au bon sens mais qui câlinent obséquieusement les intérêts particuliers déjà bien servis, mais toujours plus gourmands!

L'utilisateur et l'intérêt général sont les victimes de cette décision autoritaire...Une fois encore, l'administration a contraint les agents à subir cette nouvelle réalité. Les conditions de travail des collègues devenues insupportables et l'absence de concertation ont été un argument suffisant pour que l'administration ne connaisse pas d'opposition lors des « pseudo » consultations...bel exemple de démocratie ! Le débat sur les horaires ouvre aussi une brèche sur l'organisation du travail...il s'agirait bien à l'avenir de définir des périodes où les droits à congés seraient fortement réduits, voire carrément impossibles. Autant d'éléments qui feront implorer des structures déjà en sur-tension...L'accueil du public, revendiqué à l'époque de la fusion par la DGFIP, est abandonné. Cela ne répondra pas aux attentes des contribuables, des régisseurs, ni aux besoins des missions. Et vous nous expliquerez, sans doute dans quelques mois, qu'il n'y a pas d'autre alternative que de fermer des structures.

La CGT rappelle que ces conditions de travail indignes sont de votre responsabilité et que la solution n'était évidemment pas de punir ni l'utilisateur ni les agents mais de réimplanter l'emploi là où cela était nécessaire pour soutenir des agents en souffrance et pour améliorer leurs conditions de travail.